

Face aux transgressions : interdire, sanctionner et accompagner les personnes en situation de handicap

CONTEXTE

Les professionnels des ESSMS font face à des actes de transgression de la part des personnes qu'ils accompagnent. Ces transgressions peuvent être mineures ou majeures, ponctuelles ou permanentes, à l'égard des codes sociaux, du règlement de fonctionnement, de la loi. Le sens, les formes et les causes de ces transgressions sont diverses. Les professionnels peuvent se sentir démunis face aux agissements des personnes accompagnées et avoir l'impression que « rien n'y fait » voire que « rien n'est fait » pour y remédier.

Les différentes situations de handicap des personnes accompagnées par les ESSMS demandent aux professionnels d'adapter les réponses apportées suite à une transgression. Comment tenir compte du sens de l'acte, tenir compte des spécificités de la personne, interroger le sens des interdits ? Autant de questionnements que le CREAL propose de traiter lors de cette formation, afin d'aider les professionnels à construire une réponse aidante et respectueuse des droits et de la personne elle-même.

> **Durée** : 2 à 3 jours

> **Formation en intra**



Intervenant(e)

Fabrice GAUTHERON ou Nastasia MONCHICOURT



Tarifs 2024

1 080 € à 1 520 € / jour en intra

(conditions tarifaires page 73)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Distinguer : interdits, loi et règle
- > Distinguer : sanction et punition
- > Identifier les spécificités des personnes accompagnées et leurs conséquences en termes de transgressions
- > Identifier les spécificités des personnes accompagnées et les conséquences en termes de transgressions
- > Construire une sanction éducative à l'aide d'une méthode de questionnement

CONTENU

- > Construction de repères communs : les notions de punition, sanction et transgression
 - La différence entre punition et sanction
 - Deux manières d'appréhender les règles : autorité et autoritarisme
 - La fonction des limites
 - Le positionnement des professionnels face aux règles existantes
- > Les transgressions et les réponses personnalisées
 - Handicap et transgression
 - Les différentes causes d'un acte
- > Les interdits et l'institution
 - Droits et libertés de la personne
 - Les règles de l'institution

PUBLICS DESTINATAIRES ET PRÉREQUIS

- > Professionnels accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité (personnels socio-éducatifs, d'encadrement, médicaux, etc.).

Il n'y a pas de prérequis spécifique pour participer à cette formation.

MODALITÉS (cf. p. 9)

- > Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- > Études de situations à partir de vignettes fournies par les professionnels et l'intervenant
- > Travail en sous-groupe sur le règlement de fonctionnement